



Communiqué.

La CAPA sur les recours des rendez-vous de carrière des CPE s'est tenue le 23 janvier 2020.

Vos élu·s SNES/FSU et CGT Éduc'ation ont décidé de quitter cette commission après une heure trente d'échanges inacceptables avec le corps d'inspection.

Sur huit recours légitimes, aucun des quatre premiers cas étudiés, en notre présence, n'a obtenu satisfaction.

Alors que nous devons participer à une des dernières CAPA planifiées suite à la casse du paritarisme, l'administration et le corps d'inspection ont décidé de la transformer en chambre d'enregistrement des décisions et avis de Madame La Rectrice, sans discussion constructive ou contradictoire possible.

Aucun document annexe ne nous a été fourni nous permettant de vérifier la cohérence des choix de Madame La Rectrice. Il nous a été tout simplement demandé de faire confiance aveuglément, sans aucune transparence, aux avis, soi-disant équitables et honnêtes, de nos IA-IPR....

Nous avons pointé en déclaration préalable les risques de clientélisme que pourrait entraîner la fin de la représentation syndicale dans la gestion des carrières et l'évaluation des collègues. Cela a offusqué le corps d'inspection.

A la sortie de cette CAPA et à la connaissance de certains avis excellents distribués par Madame La Rectrice (liste que l'administration refuse de nous fournir), nous ne pouvons que confirmer nos propos.

La forte intention de dénaturer nos métiers par notre corps d'inspection est aujourd'hui assumée ouvertement. Jamais le cœur de notre métier, le suivi des élèves, n'est abordé. Il n'est question que de pilotage, management, loyauté au chef·fe d'établissement. Le mot « élève » n'est jamais prononcé !!! Pour vos élu·es, ce rejet du cœur de notre métier est inacceptable.

L'académie de Versailles et le corps d'inspection vie scolaire ont très rapidement saisi ce qu'ils pouvaient tirer des dangers de la loi de transformation de la fonction publique. Cette loi, en excluant les organisations syndicales et en individualisant la gestion des carrières, a pour but de transformer nos métiers et nos statuts sans

contrainte de textes réglementaires (la circulaire de missions de 2015 que nos IA/IPR n'évoquent jamais).

Sur l'académie de Versailles, cette casse commence, appuyée par notre corps d'inspection.

Face à ces menaces, et au refus de répondre à nos questions, nous avons décidé de quitter la commission.

Nous aurions presque préféré que l'administration admette que les quotas l'empêchent d'accéder aux recours des collègues, plutôt que de s'entêter à défendre des avis incohérents, injustes ou qui dénaturent notre profession.

Mais il n'a été que silence sur ces questions essentielles.

Le mépris de notre rôle d'élu-es et de représentant-es des personnels devient manifeste.

L'absence de document nous permettant de vérifier l'équité des avis en est le symbole...

Cette mascarade de dialogue social confirme notre condamnation de la « loi transformation de la Fonction publique », votée en procédure accélérée au cœur de l'été. Cette loi vise à la destruction pure et simple du statut de 1946. Ses équilibres, réaffirmés par les lois de 1982 à 1984, y sont piétinés, et avec eux la conception d'un fonctionnaire citoyen au service de l'intérêt général opposée à celle d'un fonctionnaire « aux ordres ». C'est tout le modèle social français et la garantie de neutralité des agents publics qui sont remis en cause. C'est aussi le renoncement à faire évoluer la Fonction publique pour garantir plus et mieux de services publics aux usagers sur tout le territoire. Tous les éléments qui apportent des garanties aux personnels et donc aux usagers contre l'arbitraire sont attaqués : commissions paritaires vidées de leur substance, fusion de certaines instances, recrutement massif de contractuels, création d'une rupture conventionnelle pour les fonctionnaires avec toutes les dérives possibles...

Vos élu-es vous appellent à la plus grande vigilance et à nous rejoindre dans la lutte pour la défense de nos droits plus que jamais menacés par le gouvernement actuel.

Sylviane LAPORTE-FRAY pour la **CGT** Éduc'ation
Loïc SANCHEZ pour le SNES-FSU